



Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

Monsieur Salif SAGNA

Né le 03 Novembre 1995 à DJIRAL (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE L'1 : LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES

SESSION NORMALE - ANNEE 2014

Le 17 Juillet 2014

Centre de SINDIAN

Jury N° 658

avec la mention **PASSABLE**

N° 8455503



Fait à DAKAR, le 25 Juillet 2014

Babou DIAHAM

TRES IMPORTANT : La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi.

En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



SAGS - 113260 - 032266 - 526060 - 860160 CLE : 31731101/317311